

Relance sociale et solidarité internationale !

Faisons entendre notre voix le 1er mai !

Les mobilisations viennent d'obliger le gouvernement à agir sur les stocks-options et les rémunérations exceptionnelles des dirigeants d'entreprise lorsque ces derniers ont reçu des aides publiques directes. Sur la question de la redistribution des richesses produites, le décret annoncé, bien qu'insuffisant est un début de remise en cause du système actuel. Elle laisse cependant de côté l'essentiel des revendications du 5 janvier 2009 portées par les mobilisations du 29 janvier et du 19 mars 2009.

Priorité au maintien des emplois

Les aides publiques, accordées après avis des représentants du personnel, doivent être conditionnées à la préservation des emplois et des salaires et à la signature d'accords intégrant des plans de formation et d'évolution de carrière.

Abrogation de la loi TEPA sur la défiscalisation des heures supplémentaires

Amélioration de l'indemnisation du chômage partiel

Dès 2009, dans la fonction publique, le gouvernement doit renoncer aux 30 000 suppressions de postes. **En effet, face à la crise, la qualité des services publics et le développement de l'emploi public sont essentiels.**

Améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités

Augmentation du SMIC et de tous les salaires pour maintenir le pouvoir d'achat et réduire les inégalités.

Orienter la relance économique vers plus de justice

Développement du logement social et de la mixité sociale à la hauteur de l'urgence, encadrement des loyers et accès au crédit excluant les taux usuraires.

Préserver et améliorer les garanties collectives

Abroger les dispositifs légaux qui ont conduit à remettre en cause la réduction du temps de travail.

Retirer la proposition de loi sur le travail du dimanche.

Défendre la protection sociale (santé, retraite, indemnisation du chômage...) dans un cadre collectif et solidaire, et en particulier préserver l'hôpital public menacé par la loi Bachelot.



Relance sociale et solidarité internationale !

Faisons entendre notre voix le 1er mai !

Nous appelons les salariés dans les entreprises à organiser des assemblées générales communes afin de définir avec leurs organisations syndicales leurs revendications et à manifester massivement ensemble le 1er mai !

Dans les Hauts de Seine, des rendez-vous de lutte au mois d'avril :

- Jeudi 23 avril :

De 12h à 13h : Rassemblement devant le siège du Medef départemental à Asnières.

De 17h à 19h devant la Préfecture à Nanterre.

Pour les salaires, l'emploi privé et public, industriel et de services.

- Mardi 28 avril :

A 16h : Rendez-vous devant l'hôpital de Nanterre (CASH) à l'occasion de la venue de Madame Bachelot, ministre de la Santé.

Pour la défense de l'hôpital public et des revendications locales.

- Jeudi 30 avril :

De 12h à 14h : Manifestation de l'Université Paris X à la Préfecture à Nanterre pour marquer les convergences d'intérêts entre les salariés et les étudiants et faire aboutir les revendications universitaires.

**GRANDE MANIFESTATION POUR
L'ILE DE FRANCE**

Tous à Denfert !

Vendredi 1er mai 2009 à 14h

**Parcours de la manifestation
Denfert-Rochereau - Bastille**

